



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le neuf septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, ALAZARD Emilie, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, GIRBAL Gilles

REPRESENTES :

EXCUSES : GOMEZ Patrick, MINISCLOU Jean-Paul, MOULIN Nathalie, VAYSSADE Daniel, MORIN David

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2024
- 2 – Achat du terrain à Salgues
- 3 – Approbation des statuts de la CCACV
- 4 – Convention avec le CDG 12 pour l'accompagnement de la retraite et invalidité
- 5 – Comptabilité
- 6 – Questions diverses

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 septembre 2024. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil municipal.

1. Achat du terrain à Salgues

Madame le maire rappelle le projet d'achat du terrain situé à Salgues, déjà évoqué au précédent Conseil Municipal. Elle présente l'étude financière réalisée par Isabelle Marfin, Conseillère aux décideurs locaux de la trésorerie d'Espalion, qui indique que la situation financière de la commune est saine. Son étude précise que la commune n'est pas endettée, ce qui pourrait permettre de ne pas emprunter la totalité de la somme pour l'achat de ce terrain.

Madame le maire expose que le prix d'achat de ce terrain est de 144 000€ hors frais de notaire.

Madame le maire fait part des offres reçues du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne, pour information, car le financement de cet achat sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de ce terrain.

2. Approbation des statuts de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène

Madame le Maire présente les statuts de la CCACV votés en Conseil Communautaire le 24 septembre dernier.

Le Conseil Municipal approuve les statuts à l'unanimité.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

3. Convention avec le CDG 12 pour l'accompagnement de la retraite et de l'invalidité

Madame le maire expose au Conseil Municipal le projet de convention avec le centre de gestion de l'Aveyron pour l'accompagnement des communes et des agents pour la retraite et l'invalidité. Le Conseil Municipal approuve le projet de convention à l'unanimité.

4. Comptabilité

- Admission en non-valeur

Madame le maire expose au Conseil Municipal la proposition de la trésorerie d'Espalion d'admettre en non-valeur une créance non-recouvrée d'un montant de 0.40€, car inférieure au seuil de poursuite. Le Conseil Municipal approuve l'admission en non-valeur.

- Décision modificative

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits prévus au budget photovoltaïque pour l'année 2024 pour la prise en charge des intérêts du prêt n°00002229207 sont insuffisants. Il est nécessaire d'ajouter des crédits au compte 66111. Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

5. Questions diverses

- Achat terrain

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de M. Griffoul d'acheter une partie d'un terrain attenante à sa propriété à Lasbros (environ 50m²).

- Extension du garage communal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du garage communal a été lancé. Le marché se termine fin décembre. Elle informe également le Conseil Municipal qu'il serait envisageable d'utiliser le Douglas de la commune sur ce projet.

- Commission forêt

Madame le maire explique que la prochaine commission forêt est prévue le 18 décembre à 16h. Carlos Dos Santos fait remarquer que plusieurs pistes doivent être arrangées aux Enguilhens suite au passage des exploitants forestiers. Ils doivent remettre les chemins en état au printemps. Alain Carrié explique qu'il serait préférable d'ajouter des hydrotubes à certains endroits lors de la réfection des pistes pour éviter que l'eau ne les dégrade trop rapidement. Concernant l'affouage, Carlos Dos Santos explique que M. Brunet, l'exploitant forestier en charge de la coupe et de la livraison a bien avancé.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

- Vœux du maire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie des vœux du maire aura lieu le 12 janvier 2025.

- Défibrillateurs

Madame le Maire explique que les défibrillateurs sont en cours de livraison.

La séance est levée à 23h30.